

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

---

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL534

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 29

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'objectif d'égalité entre les hommes et les femmes est louable, il n'en reste pas moins que son application peut, à certains égards, être contreproductive. Ce sont les compétences professionnelles qui devraient être privilégiées, ce qui permettrait, sans nul doute, d'améliorer l'efficacité de la fonction publique.